



Le Vésinet, le 18 janvier 2021

**Direction Aménagement et Espace public**  
Réf: IR/NF/SM 21-01-20

## **AVIS D'INFORMATION**

### **À l'attention des parents d'élèves de l'école Sainte Odile**

Soucieuse de la sécurité des élèves aux abords des écoles, la Ville du Vésinet a décidé de réaliser des aménagements. Vous serez alors invités à vous prononcer via un questionnaire sur l'efficacité de ces nouveaux dispositifs de sécurité.

Afin de faciliter l'accompagnement de votre enfant en toute sécurité à l'école, l'équipe municipale met en œuvre les aménagements suivants:

- Réalisation d'une signalisation école et zone 30 sur la route de la Passerelle.
- Pose de nouvelles barrières amovibles afin de renforcer le plan Vigipirate

Une étude de circulation du quartier va être menée afin d'améliorer et sécuriser le trafic routier de la route de la Passerelle.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les Services Techniques de la Ville.

La Municipalité encourage les familles à se rendre à l'école le matin en utilisant le co-voiturage mais surtout en se déplaçant en vélo, à pied ou en organisant un système de pédibus (accompagnement de plusieurs enfants à pied par des parents d'un même quartier).

Maire-adjointe, par délégation,  
aux Affaires Scolaires, Périscolaires,  
Petite Enfance, Famille



Isabelle ROUILLON

Maire-adjoint, par délégation  
à la Sécurité Publique, Mobilités,  
Transformation digitale



Nabil FAOUSSI